

« Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier »

Annexe 3

PUBLIC CONCERNE :

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale urgente.
12 personnes maximum.

PRE-REQUIS :

Module « Urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2 »

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaitre le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN.
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI.
- Connaitre la composition et les modalités de déploiement des PSM.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques
Recherche des connaissances antérieures
Pédagogie active par la découverte

MODALITE D'EVALUATION :

Présentiel

INTERVENANT(S) :

Formateurs CESU GSU spécialisé

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Dr DECROUY Nicolas

Nouveauté

DATES
25 Mars
07 Octobre

PROGRAMME

Accueil et Présentation par l'équipe pédagogique,
Apports théoriques
Cas Clinique,
Conclusion.

LIEU : CESU 71
14 Avenue Général de Gaulle
71150 Chagny

HORAIRES : 8h30-12h

DURÉE : 3h30
(Possibilité de faire cette formation en complément de l'annexe 4 faite l'après midi)

PRIX : 125 euros
Comprenant : l'accueil, la formation (hors repas)

Nous sommes sensibles au sujet du handicap,
Contactez-nous pour adapter le contenu de la forma
son organisation et les modalités d'accès selon le beso

Informations et Inscriptions :
CESU 71
03.85.91.00.77
cesu71@ch-chalon71.fr

Le CESU 71 sous couvert du Centre Hospitalier Chalon sur Saône William Morey est habilité à dispenser des programmes DPC.
ANDPC n°32962000021
Datadocké N° 00294110